

que le point de vue affiché par les libéraux à ce sujet est plus feint que sincère. Mais n'est-ce pas les libéraux qui ont envisagé les premiers de rendre plus difficile l'accès aux médicaments génériques?

Les dons considérables faits par l'Association de l'industrie du médicament tant au parti conservateur qu'au parti libéral expliquent sans doute non seulement la position des conservateurs, mais aussi la tiède opposition des libéraux.

* * *

[Français]

L'ÉCONOMIE

LA PERFORMANCE DU GOUVERNEMENT

M. Gabriel Fontaine (Lévis): Monsieur le Président, la Banque du Canada a annoncé hier une nouvelle réduction de son taux d'escompte, moins de 7.5 p. 100. C'est le plus bas taux d'escompte depuis 1973. Le taux d'escompte de la Banque du Canada, s'il baisse tant, c'est parce qu'au Canada les affaires vont bien. C'est parce que notre gouvernement a réduit ses besoins d'emprunt, réduit la demande sur le marché de l'argent, inspiré la confiance aux gens d'affaires, aux Canadiens, par son contrôle progressif du déficit.

Et si nous n'avions pas à payer les intérêts et également à rembourser la dette nationale de 240 milliards de dollars que les libéraux ont dépensés avec l'accord des socialistes, notre taux d'escompte serait encore plus bas. Les Canadiens paieraient encore moins cher leurs hypothèques familiales, leurs loyers, les emprunts sur automobiles, et les gens d'affaires trouveraient à meilleur prix de l'argent pour faire démarrer d'autres entreprises. Chaque fois que le taux d'escompte diminue, c'est parce que les Canadiens comprennent notre message de prospérité. Chaque fois que le taux diminue, ça coûte moins cher aux Canadiens sur chaque paiement de carte de crédit, d'automobile et de résidence.

* * *

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

LE PROJET CLOVERDALE PARK—LA VENTE À UN PROMOTEUR PRIVÉ

M. David Berger (Laurier): Monsieur le Président, les citoyens de Cloverdale Park, dans la partie ouest de l'île de Montréal et dans la circonscription du ministre d'État chargé de l'Immigration (M. Weiner), ne devraient pas avoir à subir les conséquences des erreurs du gouvernement. Lundi, le ministre chargé de la Société canadienne d'hypothèques et de logement visitera Cloverdale Park. Quelque 2 000 citoyens estiment que le gouvernement les a abandonnés quand il a annulé une subvention annuelle de plus de 900 000 \$ et permis ainsi que Cloverdale Park soit vendu à un promoteur privé.

Les personnes âgées, les mères célibataires et les assistés sociaux craignent que des hausses de loyer massives les obligent à quitter leur logement. Je prie instamment le ministre de satisfaire à toutes les demandes des citoyens: tout d'abord,

Article 21 du Règlement

maintenir les subventions aux familles à faible revenu; ensuite garantir que les hausses de loyer ne dépasseront pas le taux d'inflation et, enfin, aider les locataires à former une coopérative de logement en réservant à cette fin l'argent que l'annulation de la subvention lui fait économiser.

Les citoyens ont aussi demandé un enquête publique complète, ce qui, à mon avis, est le seul moyen d'obtenir des réponses à toutes les questions troublantes que soulève cette vente.

* * *

LES PÊCHES

LES ACCORDS DE 1972 ET 1982 ENTRE LE CANADA ET LA FRANCE

M. Lawrence I. O'Neil (Cape Breton Highlands—Canso): Monsieur le Président, je voudrais faire des commentaires sur la prétendue enquête que les libéraux ont menée dans la région de l'Atlantique. Ces derniers essaient de découvrir les faits justifiant les obligations du Canada envers la France en matière de pêche internationale. Eh bien, il est trop tard. Ils étaient au pouvoir en 1972 et en 1982 lorsque le gouvernement a conclu des ententes avec la France. C'est à ce moment-là qu'il fallait établir les faits. Ce sont les conséquences de ces ententes qui accordaient à la France un accès illimité aux stocks de poisson canadiens que le gouvernement actuel essaie d'éviter. Tout cela finit en queue de poisson pour les libéraux. Hier, en guise d'enquête, ils nous ont présenté une comédie dont le seul interprète était le député de Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe (M. Tobin) qui faisait l'intéressant.

● (1115)

Si les libéraux s'intéressaient vraiment à cette question, ils seraient restés jusqu'à la fin du débat d'urgence qui a eu lieu cette semaine.

L'actuel gouvernement du Canada veut que la question des frontières soit réglée par un tribunal international, et il veut réduire les activités de pêche de la France. Aucune—absolument aucune—concession n'a été faite. En fait, en 1987, les droits de pêche de la France seront deux fois moindres qu'en 1986. C'est une position qu'appuient aujourd'hui des rédacteurs de la *Gazette* de Montréal et du *Globe and Mail*.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LE REFUS D'ACCORDER LES TARIFS POSTAUX DE DEUXIÈME CLASSE À CERTAINES PUBLICATIONS

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, *Beef in British Columbia* est une revue canadienne publiée par la B.C. Cattlemen's Association qui traite exclusivement de questions portant sur l'élevage commercial des bovins. Cette association a demandé à maintes reprises, mais sans succès, un tarif de deuxième classe à la Société canadienne des Postes. Sa demande a été toujours rejetée.